

Flash presse, 16 avril 2024

Rapport de l'I4CE sur l'anticipation des effets d'un réchauffement de +4°C

La nécessaire adaptation des logements réaffirmée

Dans son dernier rapport intitulé "[Anticiper les effets d'un réchauffement de +4°C : quels coûts de l'adaptation ?](#)", l'I4CE affirme qu'il est nécessaire d'aller plus loin sur les questions de l'adaptation et qu'il faut désormais systématiquement prendre en compte le climat futur et le confort d'été dans les critères d'aides à la rénovation et les normes des constructions neuves. La position défendue par l'I4CE rejoint les arguments défendus par le groupement Actibaie, syndicat professionnel affilié à la Fédération Française du Bâtiment qui réunit l'ensemble des métiers des portes, portails, volets et stores.

Pour Vivian Depoues et Guillaume Dolques de l'I4CE, *"si réagir et réparer peut parfois paraître plus simple qu'anticiper et abordable à court termes, il est important de garder en tête que sans adaptation structurelle, ces dépenses subies ne vont cesser d'augmenter"*

C'est pourquoi, l'I4CE appelle à systématiquement prendre en compte le climat futur et le confort d'été dans les critères d'aides à la rénovation et les normes des constructions neuves, proposant même une estimation des coûts.



C'est dans cette perspective que l'I4CE formule 5 conclusions :

1. Il existe des éléments de chiffrage, pour certains secteurs dont le bâtiment, mais pas de coût unique de l'adaptation en France
2. Sans politique d'adaptation plus ambitieuse, les réactions spontanées qui sont observées se reflètent souvent les plus coûteuses pour les finances publiques et

- représentent déjà plusieurs milliards d'euros par an.
3. Des options d'anticipation sont bien identifiées et pourraient être mieux déployées. **Il s'agit par exemple de privilégier des modes de construction sobres et des choix architecturaux adaptés pour des bâtiments confortables même sans climatisation.**
 4. Parmi les options d'anticipation, certaines produisent suffisamment de bénéfices économiques pour être intrinsèquement rentables mais ce n'est pas le cas de toutes. Ce constat invite à ouvrir un débat sur l'internalisation du risque climatique dans les modèles économiques et la prise en charge des coûts de l'adaptation.
 5. Dans tous les cas, pour s'assurer de la meilleure efficacité et distribution possible des dépenses, l'adaptation doit être intégrée aux démarches existantes de planification.

Une position soutenue par le Groupement Actibaie

Les conclusions et arguments défendus par l'I4CE rejoignent les positions défendues par le groupement Actibaie depuis de nombreuses années. En effet, outre l'enjeu de santé publique que soulève la réduction de la température dans les bâtiments pour un meilleur confort d'été, **les protections solaires représentent une solution vertueuse face à l'utilisation de la climatisation et doivent être privilégiées dans cette démarche d'adaptation des logements.**

Les rédacteurs du rapport de l'I4CE citent d'ailleurs les protections solaires en exemple estimant que « *ne pas poser la question de l'évolution du climat lors des investissements c'est prendre le risque de passer à côté d'actions qui auraient pu être réalisées en même temps ou dimensionnées différemment (ex. la mise en place de **protections solaires** ou un changement dans le type d'isolant). Cela peut engendrer des situations peu performantes au regard du confort d'été voire contreproductives* »

L'utilisation de protections solaires (solutions passives) est même l'une des meilleures solutions pour **améliorer le confort d'été sans avoir d'impact sur la consommation d'énergie** d'un bâtiment et sur ses rejets de gaz à effet de serre.

Pour Hervé LAMY, délégué général du Groupement Actibaie « ***La majorité des bâtiments n'a pas été conçue pour faire face au changement climatique, or, nous ne pouvons nier que nous en voyons déjà chaque année les conséquences. C'est pourquoi il est urgent d'en anticiper les effets et d'adapter les bâtiments, qu'ils soient neufs ou à rénover en privilégiant des solutions passives comme les protections solaires.*** »

Or, aujourd'hui, **la mise en place de ces solutions qui permettent d'éviter la surchauffe des bâtiments est très mal reconnue** dans les dispositifs d'aides à la rénovation (MaPrimeReno, CEE, EcoPTZ) et dans les postes des travaux à étudier pour une rénovation énergétique performante et globale. C'est pourquoi, **le Groupement Actibaie appelle à la mise en place de mesures simples pour accompagner efficacement l'adaptation des bâtiments au réchauffement climatique :**

1. Accompagner la massification des solutions performantes d'adaptation des logements en rendant l'installation de protection solaires de manière isolée éligible à MaPrimeRénov.

2. Réduire le taux de TVA à 5,5% pour l'achat et l'installation des protections solaires.
3. Faciliter le financement du reste à charge en intégrant les volets et les stores dans les programmes de financement de rénovations portés par l'Etat.
4. Déverrouiller le dispositif des Certificats d'Economie d'Energie pour qu'il prenne en compte les travaux liés à l'adaptation des bâtiments au dérèglement climatique.
5. Faire appliquer la réglementation thermique selon laquelle des systèmes de protection solaire mobiles doivent être installés avant la mise en place d'un système de climatisation.

« Il y a encore aujourd'hui des non-sens qui freinent le recours et l'accès de tous aux solutions énergétiquement efficaces comme les stores et volets qui sont pourtant les

premiers remparts pour limiter la hausse des températures à l'intérieur des bâtiments et assez le confort des occupants »
conclut Hervé LAMY.

À propos du Groupement Actibaie

Affilié à la Fédération Française du Bâtiment, le Groupement Actibaie est le syndicat professionnel qui réunit l'ensemble des métiers des portes, portails, volets et stores. Il regroupe à la fois les fabricants industriels, les assembleurs et les entrepreneurs installateurs et compte 2 600 adhérents, soit 40 000 salariés pour 3,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Le syndicat représente ainsi 80 % des produits industriels mis sur le marché dans le secteur. Les priorités de développement du Groupement Actibaie se centrent sur : la sécurité, l'accessibilité, la maintenance, les économies d'énergie, la normalisation et la formation.

www.groupement-actibaie.org